

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

### DELIBERATION

#### OBJET : Budget primitif 2008 – Budget principal

---

Le Maire propose d'arrêter le budget primitif 2008 de la Ville, en équilibre, aux montants suivants :

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 6.514.000 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes : 17.346.000 €

Le Conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2008 du budget principal, par 17 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions.

---

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

Loïc LE MEUR.